

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 JUILLET 2012

---

## COMPTE RENDU

L'an deux mil douze, le 9 juillet, à 20H30, les membres du **Conseil Communautaire**, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel Communautaire sous la Présidence de **Monsieur LOGEREAU René, Président**.

**Présents** : Mmes JAHAN, RENAUT, JEUSSET, MORGANT et MM LAIR, COSNUAU, DENIEL, LEGEAY, GEORGES, MARTIN, LUBIAS, LOGEREAU, TAUPIN, PIOGER.

**Absents excusés** : Mmes LE COQ, MESNEL, BONNARGENT, Mme PAQUIER (remplacée par Mme JEUSSET), Mrs POTEL, VAUCELLE, BOURNEUF.

**Secrétaire** : Mr COSNUAU

---

- 1) **Aménagement de l'Hôtel Communautaire**
  - 2) **Décision modificative n° 1 Budget Général**
  - 3) **Informations**
- 

### 1) Aménagement de l'Hôtel Communautaire

Le 17 octobre 2011, le conseil communautaire a donné son accord de principe à l'aménagement de l'Hôtel Communautaire afin d'augmenter les surfaces utilisables dans le volume actuel.

En novembre, le bureau a constitué un groupe de travail chargé d'arrêter les besoins en locaux, ainsi qu'un programme de travaux d'amélioration de la performance énergétique du bâtiment.

Il a été pour cela assisté par le cabinet Audit Sarthe Energie qui a réalisé un audit énergétique du bâtiment actuel et établi des préconisations d'amélioration.

Le parti d'aménagement proposé reposant essentiellement sur le transfert du cybercentre au nord du bâtiment et la création d'un plancher au dessus du hall, au 1<sup>er</sup> étage en continuité du plancher existant, permet de créer :

- Au rez de chaussée, deux bureaux et un espace d'accueil pour le service emploi-formation ainsi qu'un espace attente et un rangement dans le hall d'accueil.
- A l'étage trois bureaux supplémentaires, une petite salle de réunion (27 m<sup>2</sup>) et deux grands espaces de rangement de matériels.

Côté économie d'énergie, ces travaux d'aménagement supprimant deux climatiseurs ainsi que la ventilation mécanique du hall d'accueil, conjugués à l'amélioration de l'isolation des murs et la ventilation des lieux, devraient réduire la consommation du bâtiment de 137 800 kWh à 35 075 kWh par an.

Compte tenu des économies réalisées, le projet devrait recevoir l'aide financière de la Région des Pays de la Loire et de l'Etat à travers la DETR.

Monsieur le Président invite l'assemblée à se prononcer sur les propositions du groupe de travail.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- Valide le parti d'aménagement ainsi que le programme de travaux d'économie d'énergie proposés. Ces éléments serviront de base à la consultation d'un architecte pour la réalisation des travaux.
- Arrête le plan de financement de l'opération ainsi qu'il suit et sollicite les subventions correspondantes :

DEPENSES	MONTANT EN € HT	RECETTES	TAUX	MONTANT EN € HT
Travaux en rapport avec l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment	<b>356 050,00 €</b>	Conseil Régional Pays de la Loire : Soutien à la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique globale des équipements	30 % Aide plafonnée à 100 000 €	<b>100 000,00 €</b>
Autres travaux d'aménagement	<b>393 950,00 €</b>	ETAT -DETR Travaux de construction et réhabilitation du bâtiment SHON 1350 m <sup>2</sup> Coût plafond 1 147 500 €	20 % sur la base de 850 € HT du m <sup>2</sup> de SHON	<b>150 000,00 €</b>
		Communauté de Communes	66%	<b>500 000,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>750 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>750 000,00 €</b>

- Habilité le Président à solliciter l'autorisation d'urbanisme nécessaire à la réalisation du projet

## **2) Décision modificative n° 1 Budget général**

Monsieur le Président invite l'assemblée à ouvrir des crédits supplémentaires pour les opérations suivantes :

- 25 430 € de crédits nouveaux en recettes à l'opération 38 – équipements sportifs de plein air, correspondant à un complément au soutien financier de l'Etat ; l'ensemble des équipements prévu cette année étant éligible à la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).
- 2 000 € à titre de dépôt de garantie pour le bâtiment technique à Changé au chapitre 27 – autres immobilisations financières
- 1 000 € à l'opération 24 – salle de gymnastique - pour des travaux supplémentaires

- 5 000 € au chapitre 21 – immobilisations corporelles - pour l'acquisition de matériels divers non prévus au budget
- 10 000 € au chapitre 45 - opération pour compte de tiers n°37 – logements sociaux à Saint-Mars-d'Outillé, afin de financer l'actualisation des prix relative aux travaux de finition
- 122 000 € à l'opération 21 – voirie – pour l'acquisition d'un nouveau camion
- 41 000 € au chapitre 024 – produit de cessions – concernant la reprise du camion actuel
- 81 000 € au chapitre 16 – emprunts - afin de financer le camion, déduction faite de la reprise

Et à opérer les virements suivants :

- Virement de 4 400 € du chapitre 20 – immobilisations incorporelles au chapitre 21 – immobilisations corporelles, pour l'acquisition de matériel de pointage pour le secteur enfance-jeunesse.
- Virement de 20 250 € de l'opération 21 – voirie - à l'opération 12 – zones d'activités économiques, afin de financer des travaux de voirie en ZA.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide de modifier le budget général ainsi qu'il suit :

#### Ouverture de crédits

Libellés	Chapitre ou Opération	Fonction/ Sous-fonction	Article	Dépenses	Recettes
<b>Section d'investissement</b>					
DETR	Op.38	4/14	1341		25 430 €
Dépôt et cautionnement versé	Chap.27	0/20	275	2 000 €	
Installations, matériel et outillages techniques	Op.24	4/11	2315	1 000 €	
Autres installations, matériel et outillage techniques	Chap.21	8/12	2158	5 000 €	
Opérations sous mandat-logements sociaux St-Mars-d'Outillé	Chap.45 op.37	7/0	4581	10 000 €	
Opérations sous mandat-logements sociaux St-Mars-d'Outillé	Chap.45 op.37	7/0	4582		10 000 €
Subventions d'équipement aux personnes de droit privé	Chap.204	7/0	20422	10 000 €	
Matériel roulant	Op.21	8/22	21571	122 000 €	
Produits des cessions	Chap.024	0/1	024		41 000 €
Emprunt	Chap.16	0/1	1641		73 570 €
<b>TOTAL des crédits supplémentaires</b>				<b>150 000 €</b>	<b>150 000 €</b>

## Virement de crédits

<b>Libellés</b>	<b>Chapitre ou opération</b>	<b>Fonction/ Sous- fonction</b>	<b>Article</b>	<b>Baisse de crédits</b>	<b>Hausse de crédits</b>
<b><i>Section d'investissement</i></b>					
Concessions et droits similaires, logiciels...	Chap.20	4/22	2051	4 400 €	
Matériel informatique	Chap.21	4/22	2183		4 400 €
Immobilisations corporelles en cours reçues au titre d'une mise à disposition	Op.21	8/22	2317	20 250 €	
Immobilisations corporelles en cours reçues au titre d'une mise à disposition	Op.12	9/0	2317		20 250 €
<b>TOTAL</b>				<b>24 650 €</b>	<b>24 650 €</b>

### **3) Informations**

Dans le cadre de la délégation d'attributions qui lui a été consentie par le conseil communautaire, le Président a recruté pour la période du 23 juin au 7 juillet 2012 inclus deux adjoints techniques territoriaux de 2<sup>ème</sup> classe.

Rémunérés sur le 1<sup>er</sup> échelon du grade proportionnellement au nombre d'heures effectué, ils ont assuré la distribution des bacs roulants de collecte des emballages ménagers recyclables lors des permanences spécifiquement programmées à cet effet, après achèvement de la distribution effectuée par le fournisseur.

**Levée de séance à 22h40**